

2022.03.14

- Le Président -

REÇU LE
11 MARS 2022
MAIRIE DE HOULGATE

Monsieur Olivier COLIN
Maire de la Ville de Houlgate
Mairie
10, Boulevard des Belges
14510 HOULGATE

N/Réf. : YD/sb – n° 91

Objet : Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme – Phase de consultation

Monsieur le Maire,

Par courrier électronique en date du 31 janvier 2022, vous nous avez notifié, en application des dispositions des articles L.153-40 et L.132-9 du Code de l'urbanisme, le projet de **modification simplifiée n°2** de votre Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il sera prochainement mis à la disposition du public. Je vous en remercie.

Lors de la séance de la commission 'SCoT-suivi des dossiers' du 9 mars dernier, Madame Elisabeth LEGRAND, votre conseillère municipale déléguée à l'urbanisme, a pu exposer votre projet aux membres délégués titulaires et aux Vice-Présidents présents.

Les changements apportés à votre dossier de PLU ont un impact mineur et ont essentiellement pour vocation de faire évoluer le zonage en créant un secteur avec un règlement dédié pour l'installation d'un cabinet médical, un projet tout à fait structurant et essentiel pour le territoire et la qualité du cadre de vie de ses habitants. Accessoirement, le projet prévoit la suppression d'un emplacement réservé.

Dans ce contexte, les membres de la commission ont émis un **avis favorable** sur votre projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme. Je vous invite à **communiquer cet avis au public** dans le cadre de la mise à disposition du dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Au nom de la commission « SCoT-suivi des dossiers »
Yves DESHAYES

